XIII^e ANNÉE — N° 4183 — VENDREDI 30 MAI 1902

# LA CROIX
## DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIII^e
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,48

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

## LA JOURNÉE

Dans les couloirs de la Chambre, les radicaux et les radicaux-socialistes se livrent à mille combinaisons ministérielles, comme s'ils étaient la majorité, même avec les socialistes et les membres de l'Union progressiste. Jusqu'à la démission officielle du Cabinet, toute combinaison ministérielle est fantaisiste.

Il appartient au président de la République seul de constituer un Cabinet, et les premières personnes consultées par lui sont le président du Sénat et celui de la Chambre, ce dernier encore inconnu. Tout porte à croire que ce sera M. Deschanel.

×

Le jugement, dans le procès des anciens Jésuites, à Reims, a été remis provisoirement à huitaine.

×

Le XXIII^e Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem a heureusement débarqué mardi soir à Caïffa. Traversée charmante; aucune indisposition.

×

Le sergent Hoff, héros presque légendaire de la guerre de 1870, vient de mourir au moment où il allait prendre sa retraite des fonctions de gardien de l'Arc de Triomphe.

×

Le général Brugère, l'amiral Fournier et les autres délégués français aux Etats-Unis sont allés visiter la tombe du général Grant, puis ils ont assisté à un superbe banquet offert par le maire de New-York. On y a porté la santé du président Loubet. Le général Brugère a bu à la ville de New-York, et l'amiral Fournier aux femmes américaines.

×

La crise ministérielle en Espagne se complique. Le président du Sénat a fait annoncer qu'il le convoquait pour lundi. M. Sagasta propose au roi un décret de clôture. Et le roi demande le conseil de divers hommes politiques.

×

La situation générale en Chine n'est pas bonne. On signale une agitation chez les Boxeurs.

L'insurrection du Kouang-Si n'est pas réprimée et cause des troubles sur nos frontières du Tonkin.

Et le gouvernement français a dû avertir la Chine qu'il allait être forcé de prendre des mesures pour sauvegarder les intérêts français si l'insurrection n'était pas étouffée avant le mois de juillet.

×

Les journaux anglais publient ce matin une dépêche de Saint-Pétersbourg annonçant que la police du palais impérial de Tsarskoïé-Selo a arrêté, hier mercredi, une jeune femme qui portait une machine infernale cachée dans un mouchoir.

×

En attendant, les hostilités se poursuivent. Anglais et Boers se sont battus, le 26 mai, à Roodeport, un peu au sud de Johannesburg. Ils se sont battus aussi dans la colonie du Cap, à Ripon-Road. Le combat a été long, et les Boers y ont perdu le commandant Malan, qui est blessé mortellement.

## LE JOLI MOIS DE MAI!

Il est bien difficile de se défendre d'un peu d'ironie en écrivant que le mois qui s'achève fut un « joli » mois. — Ainsi faisaient les Grecs parlant des Euménides.

Que d'événements douloureux en moins de trente jours! Que de ruines et que de larmes! Que d'angoisses encore et aussi quelles leçons!... de ces « grandes et terribles leçons que Dieu donne, quand il lui plaît, aux peuples et aux rois »!

« Il semble, dit très bien un confrère, M. Louis Joubert, du *Correspondant*, il semble que le monde physique, le monde moral, le monde juridique, le monde politique, tous les mondes se soient donné le mot pour étaler à la fois, sous nos yeux, les spectacles les plus extraordinaires et les plus renversants; une succession inouïe de drames, de désastres et de scandales, dont l'imagination la plus hardie n'aurait osé concevoir l'invraisemblable et stupéfiant ensemble. »

Et, dans ce langage, saisissante synthèse, il n'y a rien qui ne soit scrupuleusement exact.

Aux premiers jours de ce mois qui, le plus souvent est le plus beau du printemps, la saison des muguets et des lilas en fleurs, la douce époque des grâces et des enchantements de la nature renouvelée, nous subissons les rigueurs d'un hiver attardé. Des pluies malfaisantes ravagent les prairies et les champs. Des gelées cruelles font s'évanouir les plus légitimes espérances.

Dans le même temps, les dernières convulsions d'une bataille électorale acharnée, où il faut se défendre contre les injures, les calomnies, les mensonges et les effronteries d'un pouvoir aux abois, agitent le pays tout entier après avoir soulevé des passions d'une excessive violence et des colères qui sont encore mal apaisées.

Puis, tout à coup, tombent sur nous les nouvelles terrifiantes de la catastrophe de la Martinique. En quelques minutes, une éruption volcanique, une pluie de cendres, une pluie de pierres, une pluie de boue brûlante, une trombe de feu ont jeté quarante mille âmes au tribunal de Dieu!

Un peu auparavant, un lamentable accident de chemin de fer avait couché dans la mort de pauvres gens qui s'en allaient, le cœur plein d'amour et d'espérance, porter leurs supplications ou leurs actions de grâces à la Vierge Immaculée, au plus illustre de ses sanctuaires de France!... Et le même jour, un audacieux explorateur des plaines infinies de l'air succombait, avec son compagnon, dans une chute terrible, sous l'explosion d'un aérostat dont il espérait le triomphe!...

Comme Dieu se joue des desseins des hommes! Et comme ils ont raison ceux qui nous avertissent d'être toujours prêts à rendre les comptes que le Maître du temps et de l'éternité a le droit d'exiger de chacun de nous! Comme il fait voir à chaque instant que tous, tant que nous sommes, puissants, riches ou misérables, nous sommes dans sa main comme le vase d'argile dans la main du potier!...

Et puis, toujours en ce même mois de mai, éclatait le scandale de « la plus grande escroquerie du siècle »; — emportant, dans une débâcle dont on ne connaît encore ni l'étendue, ni l'épaisseur, des lambeaux de l'honneur national; — révélant des turpitudes et des scélératesses dont on n'aperçoit que la surface; — compromettant des ministres, un conseiller d'Etat, des magistrats haut placés, des auxiliaires de la justice de toute condition et de tout rang; — semant des ruines plus épaisses sur d'autres ruines depuis longtemps accumulées; — jetant peut-être aussi çà et là des éclaboussures de sang; — réduisant au désespoir et au suicide des naïfs ou des avides déçus et acculés à la plus noire misère!...

Nous avons indiqué, ici-même, il y a huit jours, quelques-unes des responsabilités écrasantes pesant désormais pour toujours sur des ministres, maintenant en déroute, qui pouvant empêcher ces crimes et ces ruines ne l'ont point fait et ont laissé fuir les principaux coupables. Il ne nous plaît pas d'insister. Nous sommes convaincu que l'heure viendra, pour les uns et pour les autres, de la « justice immanente », comme elle est venue brutale, inexorable et terrible pour ceux qui se moquaient d'elle en paraissant l'invoquer.

Quelle fin ignoble et misérable pour ce ministère que la France a supporté pendant trois ans!... Certes, elle est loin de nous la pensée de rendre ces gouvernants responsables des calamités matérielles que nous venons de rappeler. Mais cependant à les juger d'une certaine manière, n'est-il pas permis d'affirmer qu'ils ont concouru à déchaîner sur notre pays la colère du ciel?...

Partout, ces aventuriers ont fait œuvre malsaine et souvent criminelle. Ils ont aiguisé des appétits effrénés et soulevé des passions dangereuses. Quand ils ne se moquaient pas effrontément de Dieu, ils affectaient de l'oublier. Ils ont laissé profaner et piller des églises, abattre des croix, outrager publiquement, dans des chants infâmes, et le Christ, et la Vierge et les Saints! Ils ont encouragé par leurs exemples et par leurs discours les corrupteurs de la jeunesse, crime inexpiable! Ils ont laissé se dépraver toutes les mœurs publiques!

Il y a dans la vie morale des peuples un enchaînement mystérieux dont il faut bien se garder de briser les mailles sous peine de les voir aller très vite à la déliquescence. En sommes-nous là? Peut-être. — Vous avez mis la main, votre main sacrilège, sur le froc des moines et sur la bure des religieuses; vous avez fermé des monastères; vous n'avez pas compris, vous n'avez pas voulu comprendre que ces asiles de la prière et de la pénitence étaient des paratonnerres. Vous avez oublié la parole si avisée de Guillaume le Conquérant qui tenait que les couvents étaient ses « meilleures citadelles ».

Les sceptiques et les impies, fortes têtes ordinairement vides de bon sens, vont de nouveau sourire et blasphémer! Mais il n'importe, car leurs ricanements et leurs blasphèmes ne sont qu'une preuve de plus de leur incurable ignorance.

Une voix éloquente entre les plus éloquentes disait un jour, avec l'autorité qui s'attache à son caractère et à la vaste envergure de son talent : « Messieurs les ministres, prenez garde, ces choses-là se payent toujours, tôt ou tard ». Il y a en effet des iniquités qu'il faut expier dans le temps. Dans leur superbe insolente, ces hommes méprisèrent cet avertissement. Et les jours sombres sont venus. Et peut-être — puisque la justice humaine n'est plus — n'y a-t-il qu'à se résigner à voir « passer la Justice de Dieu ».

A. P-B.

## XXIII^e PÈLERINAGE A JÉRUSALEM

Le Conseil des Pèlerinages nous communique la dépêche suivante, expédiée de Caïffa mardi après-midi, et qui n'est parvenue à Paris que mercredi soir :

Caïffa, 27 mai, 5 heures soir.

*Traversée charmante. De notre station du Stromboli jusqu'à notre arrivée ici, nous avons eu un temps frais et une mer toujours calme.*

*Ce Pèlerinage est remarquable par sa piété, sa distinction et son entrain de bon aloi.*

*Aucune indisposition.*

V. DE P. BAILLY.

### Notes d'un pèlerin

Un pèlerin a bien voulu promettre d'adresser à la *Croix* quelques notes relatant les particularités et les incidents qui pourront marquer ce XXIII^e Pèlerinage. Nous l'en remercions vivement. — Voici le premier mot qu'il a pu nous faire parvenir par le courrier du Stromboli :

A bord du *Notre-Dame-de-Salut*, en vue de Stromboli, vendredi 23 mai 1902, midi.

Le volcan du Stromboli nous est apparu comme un point à l'horizon, vers 10 heures.

Ces deux premiers jours de navigation ont *été parfaits*. Cependant la mer, quoique belle, n'est pas, absolument parlant, une mer d'huile. Aussi quelques passagers n'ont-ils pu éviter d'avoir avec elle un colloque intime... Nonobstant, il n'y a qu'une voix pour proclamer que la *Nef* tient admirablement la mer.

Le commandant nous a fait doubler le cap Corse, ce qui nous a valu de naviguer hier entre les côtes de la grande île méditerranéenne à tribord, tandis que nous avions l'île d'Elbe à bâbord. Nous avons aussi salué Pianosa, aux côtes longues et plates, dont l'Italie a fait un pénitencier, et Monte-Christo, à l'aspect abrupt et sauvage, qui est devenu ces derniers temps un lieu de villégiature pour la maison de Savoie.

Pour rattraper le temps que nous faisait perdre ce détour, la *Nef* a précipité son allure, et marche depuis hier soir, grâce aux superbes machines qu'elle inaugure en ce voyage à raison de treize nœuds et demi à l'heure.

A bord, on a déjà fait connaissance. L'entrain est général; beaucoup de piété chez les pèlerins. Le spectacle qu'offre la *Nef* est surtout touchant aux heures des exercices religieux.

*Un pèlerin.*

### On repart

Le XXIV^e Pèlerinage — avec le même itinéraire que le XXIII^e : Stromboli, détroits de Bonifacio et de Messine, Carmel, Nazareth, Tibériade, Galilée, Jérusalem, Bethléem, Mer Morte et Jourdain, Pathmos, Constantinople, Mer Noire, Gallipoli, Pirée, Athènes — s'organise déjà. Il partira de Marseille le *jeudi 21 août*, retour le *jeudi 25 septembre*.

Prix (tout compris) : 1^re classe, 850 francs; 2^e classe, 680 francs; 3^e classe, 450 francs.

*Demander renseignements et programme au Conseil des Pèlerinages, 129, rue de l'Université, Paris, VII^e.*

## L'« ACTION LIBÉRALE POPULAIRE »

L'*Action libérale* nous communique les statuts de l'association qui la continuera sous le nom d'*Action libérale populaire*.

Les cinq premiers articles que nous reproduisons ci-dessous en indiquent très nettement l'organisation, l'esprit et le but :

ARTICLE PREMIER. — Il est formé entre tous les adhérents aux présents statuts une association qui prend le nom d'*Action libérale populaire*.

ART. 2. — L'*Action libérale populaire* a pour but de défendre sur le terrain constitutionnel, par tous les moyens légaux, et en particulier par la propagande électorale, les libertés publiques; de favoriser les réformes législatives; de créer ou développer les œuvres et les institutions sociales; d'améliorer le sort des travailleurs.

ART. 3. — Le siège de l'association est à Paris, 7, rue Las-Cases.

ART. 4. — L'*Action libérale populaire* comprend

1° Des Comités ou groupes agréés par le Comité central ou constitués par lui;

2° Des membres sociétaires qui versent à l'association une somme de 500 francs ou une cotisation de 25 francs au minimum;

3° Des membres adhérents qui versent une cotisation annuelle de 1 franc au minimum.

Les femmes peuvent faire partie de l'association.

ART. 5. — Les groupes ou Comités qui deviennent membres de l'*Action libérale populaire* conservent leur entière indépendance, leur organisation spéciale, leur administration propre et la propriété des biens qu'ils auront pu acquérir conformément à la loi.

Deux remarques s'imposent à la lecture de l'article 2, qui définit l'esprit et le but de l'*Action libérale populaire* :

Cette association, formée dans l'esprit le plus large, n'a pas seulement pour but le triomphe définitif de la liberté en France : elle poursuit celui de préparer ce triomphe par le rétablissement de la paix et de la confiance entre les classes et les citoyens.

Son programme est un programme d'union entre les bons Français, l'union entre les troupes étant le secret de la force des armées. Il n'est pas négatif, il est positif. Il n'est pas principalement *contre* ou *anti*, il est *pour* : et l'on ne peut déduire son hostilité à l'égard de certaines doctrines et de certains systèmes que de son attachement à ses propres doctrines et systèmes qu'il énumère clairement.

*L'Action libérale populaire* est *pour* la défense des libertés publiques sur le terrain constitutionnel, par tous les moyens légaux, et en particulier par la propagande électorale.

Elle est *pour* les réformes législatives qu'elle se propose de favoriser.

Elle est *pour* la création ou le développement des œuvres et institutions sociales, et en fait l'objet de ses préoccupations et de ses études.

Elle est *pour* l'amélioration du sort des travailleurs, et entend l'obtenir.

Une association de cette nature est appelée à faire le plus grand bien : aussi notre concours lui est-il entièrement acquis.

## UN PORTRAIT

M. Henry Reverdy trace dans la *Revue de la jeunesse catholique* un magistral portrait de M. Piou :

Tacticien parlementaire des plus habiles, aux plans médités et suivis, à l'esprit délié et cependant tenace, au doigté infiniment souple, doué d'une puissance particulière pour rapprocher et réunir les hommes par une affabilité incomparable, en contact avec les différents groupes de l'opposition modérée qui reconnaissent tous la loyauté de sa politique, appuyé sur tant de services qu'il a rendu à d'autres en s'oubliant lui-même, M. Piou aurait pu, mieux que personne, grouper, retenir, diriger l'opposition. Le ministère l'a compris et, par tous les moyens, il a voulu frapper le chef pour désorganiser l'armée. L'avenir nous dira s'il n'a pas précisément donné au général une liberté plus grande pour étendre le champ de ses opérations et pour revenir, à son heure, sur le terrain parlementaire, avec l'appui d'une organisation devenue véritablement nationale.

## GAZETTE DU JOUR

### TRISTE

Rien n'est triste comme de voir les journaux étrangers proclamer la fin définitive de notre prépondérance en Orient.

Après les journaux italiens que nous citions récemment et qui se félicitaient de ce que la protection des Italiens catholiques ne nous appartenait plus, voici que les journaux allemands triomphent à leur tour de notre déchéance.

La *Post*, après avoir constaté qu'à l'exemple de l'Allemagne, l'Italie a renoncé et obtenu du gouvernement ottoman le droit de protéger ses nationaux catholiques en Orient, ajoute que le protectorat français des Saints Lieux est une institution finie. Ce n'est pas, dit la *Post*, en terminant, la résistance des Français qui pourra arrêter le cours des événements.

Il faut le redire, c'est sous le ministère collectiviste jacobin que nous avons perdu en Orient cette situation de protecteurs qui n'était exempte ni d'honneur ni de profits.

### CEUX QUE L'ON SURVEILLE

Un repris de justice assassine en plein jour une de ses voisines à Courbevoie, aux portes de Paris.

Son crime accompli il va à Paris où trois jours durant il se promène comme un paisible bourgeois sans que les agents de la Sûreté songent un seul instant à troubler sa promenade.

Le repris de justice s'est présenté hier à la préfecture de police :

« C'est moi l'assassin, dit-il, je crois bien que vous devriez m'arrêter. » Et charmé de la complaisance du bandit, la préfecture de police le remercie et l'arrête.

Au procès de Reims le procureur requiert contre des prêtres coupables d'avoir dit la messe, prêché et confessé.

Le procureur était exactement renseigné, les prêtres avaient été suivis pas à pas depuis plus de six mois. On savait qu'ils prêchaient tel jour à tel endroit, que tel autre jour ils confessaient là, qu'un autre jour enfin ils avaient dit la messe dans telle chapelle.

Faites le rapprochement entre le bandit qui se promène avec tranquillité et les prêtres paisibles filés jour et nuit par la police, et si cela ne vous paraît pas délicieux, c'est que vous avez perdu tout goût aux choses savoureuses.

### UNE LEVÉE DE BIBERONS

La défense jacobine vient de s'acquérir le précieux concours des jeunes potaches du lycée Gassendi, à Digne.

Ces gamins à culottes courtes en profitent pour faire une enfantine manifestation de sans-culottes.

Ils viennent de communiquer à la presse ministérielle une proclamation qui débute ainsi :

Les élèves internes républicains des classes supérieures du lycée Gassendi (à Digne) ont décidé, à l'occasion du 25^e anniversaire du 16 mai, d'adresser leurs félicitations les plus sincères aux citoyens Defarges et Hubbard, pour la splendide victoire qu'ils ont remportée sur la réaction à Forcalquier et à Sisteron, au nom des immortels principes du grand parti républicain radical socialiste;

Félicitent en même temps le citoyen J. Reinach et ses amis, etc.

C'est aussi grotesque que triste de voir ces bambins à peine sortis des langes se livrer à pareille manifestation.

Cela donne une haute idée de l'éducation qu'ils reçoivent.

Hubbard et Reinach doivent être fiers de cette levée de biberons en leur faveur.

## Lettre du citoyen Kafardos

INSTITUTEUR A TAPON-SUR-LACALOTTE

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Monsieur le ministre,

La présente est pour vous dire que j'ai bien exécuté ma consigne, et que j'ai fait voter beaucoup de monde pour le candidat ministériel, y compris deux morts et un électeur parti depuis deux ans pour le Klondyke.

J'ai aussi, suivant vos instructions, surveillé de près le curé, ce qui — soit dit entre parenthèse — peut clouer le bec à certains papas qui, sous prétexte que leurs fils font les polissons, m'accusent de ne pas savoir exercer la surveillance.

Ainsi j'ai observé que le curé qui a l'habitude de s'arrêter pour parler aux paysans et pour leur serrer la main n'a pas interrompu, pendant la période électorale, ces manœuvres éminemment corruptrices. Sans doute, je n'entendais pas ce qu'il disait dans ces colloques suspects, mais il n'est pas besoin d'être sorcier pour deviner qu'il *devait* recommander le candidat antiministériel.

J'ai même surpris l'homme noir tapotant les joues d'un petit garçon de trois ans dont le père est électeur, et lui donnant des dragées d'une boîte de baptême. Je ne crois pas, Monsieur le ministre, que le gouvernement de la République puisse tolérer cette façon sournoise et cauteleuse d'acheter indirectement des voix.

Aperçu aussi ledit curé lisant un livre sur un banc. Me suis approché par derrière, sur la pointe du pied, avec la discrétion qui me caractérise. Ai aperçu immédiatement deux mots latins : *Vas electionis*. Quoique n'ayant pas fait précisément des études de latin, je me fais fort de connaître assez cette langue, Monsieur le ministre, pour savoir qu'il faut traduire : *Urne du scrutin*. D'où j'ai conclu que le livre en question devait contenir des instructions électorales spécialement rédigées par M. Jules Lemaître ou quelque autre professeur de la « Patrie française », à l'imitation des célèbres *Monita secreta* de la Compagnie de Jésus.

Mais le fait le plus grave que j'ai à vous dénoncer est celui qui s'est passé dans l'église même, à un sermon prononcé par le même curé. Je m'y étais rendu, selon vos ordres, et m'étais dissimulé dans un coin, derrière un pilier. J'étais loin et j'entendais fort mal, naturellement; mais, le sentiment du devoir aidant, j'ai scrupuleusement tendu l'oreille, et j'ai compris que l'orateur expliquait à ses paroissiens une sorte d'histoire symbolique intitulée : « Parabole du *Parisien* et du *Républicain* ». Tout roulait sur une opposition entre ces deux hommes, d'où il était facile de conclure que cet audacieux ministre du culte, oublieux de l'impartialité inhérente à sa charge, établissait un outrageant parallèle entre les Parisiens nationalistes qui ont élu des candidats hostiles au ministère, et les vertueux républicains de certains départements qui ont envoyé au Palais-Bourbon les candidats officiels. Sans doute je n'ai pas entendu ces développements, mais ils étaient faciles à

## INFORMATIONS DU SOIR

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*La gauche radicale*

Le groupe de la gauche radicale s'est réuni sous la présidence de M. Sarrien.

Une centaine de députés s'étaient rendus à cette réunion. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Brisson, Guyot-Dessaigne, Astier, Lockroy, Codet, le groupe a voté l'ordre du jour suivant :

« La gauche radicale affirme sa solidarité avec l'Union démocratique et le groupe radical-socialiste et fait appel aux républicains qui, sans compromission avec la droite et les cléricaux, sont résolus à suivre une politique de réformes démocratiques et nettement anticléricales. »

Le groupe a ensuite acclamé la candidature de M. Léon Bourgeois à la présidence de la Chambre, et de M. Trouillot à la vice-présidence. Il a désigné MM. Sarrien, Guyot-Dessaigne, Bérard, Dujardin-Beaumetz, Lockroy, Rabier et Chaudieux, pour s'entendre avec les délégués des autres groupes pour les candidatures au bureau de la Chambre.

### LA « PATRIE FRANÇAISE »

*Une lettre de M. François Coppée*

M. François Coppée adresse à M. Massard, directeur de la *Patrie*, une lettre où il déclare « qu'après avoir écrit à Jules Lemaître la lettre dans laquelle il a dit tout ce qu'il voulait dire, il a résolu de s'éloigner, au moins momentanément, de la lutte politique et de s'accorder un peu de recueillement et de calme ».

*Nouvelle démission*

M. V. de Marcellus, président de l'association des publicistes chrétiens, adresse à M. Jules Lemaître la lettre suivante :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous prier d'accepter ma démission de membre de la « Patrie française ». J'ai donné mon nom dès la première liste, suivant le mouvement qui en a inspiré la fondation. Mais, du moment que l'affirmation des principes catholiques paraît porter ombrage à nos adhérents, ce groupement ne répond plus pour moi à l'idée de France et de patrie, et, tout en rendant hommage à la droiture de vos sentiments et au courage de votre attitude, je crois de mon devoir de suivre l'exemple illustre qui m'est donné.

Veuillez agréer, etc.

VICOMTE DE MARCELLUS.

Le général André, ministre de la Guerre, a également quitté Paris, se rendant à Calais.

### ARRESTATION D'UN ANARCHISTE

Dunkerque, 29 mai. — La veille de l'arrivée de M. Loubet, à Dunkerque, la Sûreté avait arrêté, sur les indications de M. Sauvage, commissaire central, l'anarchiste italien Aldo Solmi condamné lors des troubles de Milan.

Solmi travaillait sur les chantiers de France. On a trouvé dans sa malle des documents compromettants.

Rome, 29 mai. — Le Pape a reçu aujourd'hui dans la salle ducale les pèlerins maltais conduits par l'archevêque de Malte.

Le Pape, en entretenant les pèlerins, s'abstint de toute allusion aux questions politiques qui divisent Malte. (*Paris-Nouvelles.*)

Rome, 29 mai. — La police italienne prétend avoir découvert un complot anarchiste contre le Pape. Elle a organisé un service de surveillance spéciale autour du Vatican. (*Liberté.*)

M. Pierpont-Morgan, président du trust de l'Océan, avec une suite de 16 personnes, a quitté Paris ce matin, par l'express de Bâle, se rendant à Venise.

### L'AFFAIRE HUMBERT

*L'instruction*

M. Leydet, juge d'instruction, continue son information judiciaire par le classement des lettres et biens saisis au domicile des prévenus.

Cette opération a eu lieu cette après-midi, en présence de M^e Parmentier et de M. Delacherie, tous deux extraits de la prison de la santé pour la circonstance.

M. André, chargé de l'affaire de la *Bonne voyage*, a entendu deux plaignants, dont une veuve femme qui a appris hier seulement la faillite de la *Bonne voyage*.

Cette personne, à la mort de son mari, avait placé toute sa fortune, 10 000 francs, dans cette Société.

Elle se trouve aujourd'hui complètement ruinée. Aussi a-t-elle quitté le Palais en pleurant à chaudes larmes.

M. Leydet, après avoir classé de nombreux dossiers, a interrogé M^e Parmentier et M^e Auboux.

Les deux avoués des deux Crawford avaient rédigé un certificat constatant qu'ils avaient fait emploi d'une somme de 588 000 francs représentant l'intérêt trimestriel des valeurs qui étaient dans le coffre-fort de Mme Humbert.

— Avez-vous vu cet argent? a demandé le juge.

— Parfaitement, ont répondu les deux avoués. Mme Humbert nous a remis ces 588 000 francs en billets de banque.

Nous les avons portés chez M. Aubry, agent de change, qui a acheté, suivant la convention de 1894, des valeurs françaises.

*Mme Humbert à Bordeaux*

Bordeaux, 29 mai. — Le parquet de Bordeaux a été avisé par le parquet d'Angoulême que Thérèse Humbert avait été vue en automobile se dirigeant sur Bordeaux. (*Patrie.*)

Mme Vve Humbert et sa fille, Mme Deurignac, se sont présentées hier au siège de la Compagnie d'assurances « La Nationale », propriétaire de l'immeuble situé 29, avenue de la Grande-Armée, dans lequel se trouve l'appartement qu'elles habitent et ont demandé la résiliation du bail.

On leur a répondu que, malgré le vif désir que l'on avait de leur être agréable, on ne pouvait accepter cette résiliation, qui n'aurait aucune valeur légale, le bail ayant été signé par M. Emile Deurignac.

### ACCIDENT A UN DÉPUTÉ

M. Lamençon, député de Briançon, vient d'être victime d'un accident de voiture. Au premier moment, on l'a cru mort et on n'est qu'à l'arrivée du D^r Vagnat, sénateur, qu'il a repris ses sens.

M. Lamençon a de fortes contusions à la tête et au bras. Son état exigera plusieurs jours de repos.

### LE PRINCE DE SIAM

Potsdam, 29 mai. — Le prince héritier de Siam est arrivé ici, ce matin à 9 heures. Le prince Rital Prédéric et le prince siamois Paribatra, étaient allés le recevoir à Charlottenbourg.

L'empereur a reçu à midi, à Berlin, au nouveau palais, le prince royal de Siam.

### LE GRAND-DUC CONSTANTIN

On mande de Saint-Pétersbourg :

On dit que le grand-duc Constantin-Constantinovitch souffre, par suite de surmenage intellectuel, de maux de tête névralgiques, mais que cette maladie ne donne lieu, jusqu'à présent, à aucune inquiétude sérieuse.

### LES POURPARLERS POUR LA PAIX

Londres, 29 mai. — Comme conséquence des dépêches reçues de Prétoria, le Conseil de Cabinet convoqué cette nuit s'est réuni ce matin au Foreign Office.

On assure que ce Conseil sera le dernier relatif aux négociations et que le gouvernement fera connaître le résultat final très prochainement. (*Paris-Nouvelles.*)

## LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

### LE « D'ASSAS » A LA GUADELOUPE

Par câblogramme, daté de Fort-de-France, 28 mai, 5 heures du soir, et parvenu cette nuit au Pavillon de Flore, M. Lhuerre fait savoir au ministre des Colonies que la mission envoyée par le gouvernement s'est embarquée à midi dédit jour à bord du D'Assas, à destination de la Guadeloupe. Elle désire s'assurer qu'en cas où les circonstances exigeraient de faire évacuer sur Basse-Terre un certain nombre de sinistrés, cette colonie dispose de locaux suffisants pour les recevoir et permettre ainsi d'éviter une trop grande agglomération de réfugiés à Fort-de-France.

La mission doit rentrer ce soir jeudi au chef-lieu de la colonie.

De son côté, M. Merlin qui devait rentrer en France ces jours-ci a porté à la connaissance de M. Decrais qu'en raison des événements si douloureux de la Martinique, il retarderait son départ de la Guadeloupe jusqu'au jour où il serait assuré que cette colonie n'a plus besoin de son concours immédiat.

La souscription publique ouverte dès le 9, à la Guadeloupe, s'élève actuellement à 113 000 fr.

### LA MISSION DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

La Commission que l'Académie des sciences envoie à la Martinique sera composée de M. Lacroix, professeur au Muséum; de M. Rollet de l'Isle, ingénieur, et de M. Giraud, docteur ès-sciences.

Le gouvernement a décidé de faire les frais de la mission et de lui assurer tous les concours nécessaires.

### LA SOUSCRIPTION OFFICIELLE

La seizième liste de souscriptions publiée par le ministère des Colonies s'élève à 106 603 fr. 98. Le total des listes est actuellement de 1 591 407 fr. 58

Londres, 29 mai. — Un Conseil de Cabinet convoqué subitement hier soir s'est réuni ce matin.

### ENSEVELIS DANS UNE SABLIÈRE

Vagney, 29 mai. — De notre correspondant particulier :

Lambert Pierrat, cultivateur à Mémurupt, commune de Sapois, envoya mercredi son fils Camille, 14 ans, et Joseph, 15 ans, tirer du sable.

Le directeur de la fabrique, habitant près de la sablière, constatant l'absence des enfants et un amas énorme de sable tiré, pressentit un malheur.

Il accourut, entendit des gémissements et constata un éboulement. Il retira presque inanimé le jeune Camille. Joseph a été retiré mort.

### LES SAUTERELLES

Angers, 29 mai. — D'énormes nuées de sauterelles, partagées en cinq colonnes verticales, prenant près de vingt mètres de hauteur, sont passées hier soir sur la ville semblant se diriger vers Saumur.

### TERRIBLE MÉPRISE

Une terrible méprise a causé la mort d'une jeune fille de Carhaix, Mlle Marie Crot.

Celle-ci, se trouvant indisposée, envoya la bonne chercher quelques grammes de sulfate de soude chez le pharmacien.

La servante comprit mal et rapporta du sel d'oseille qu'elle fit dissoudre dans de l'eau et qu'elle présenta à sa maîtresse, qui était alitée.

Celle-ci avala d'un trait le poison.

Une heure après, malgré les soins empressés qui lui furent prodigués, Mlle Crot mourait au milieu de souffrances épouvantables.

La servante est folle de douleur.

L'ambassade chinoise, composé de dix-huit personnes, envoyée en Angleterre pour le couronnement d'Edouard VII, est arrivée par le Nice-Express, ce matin, à 11 heures, en gare du Nord : elle est repartie immédiatement par l'express de 11 h. 20, pour Londres, *viâ Calais*.